

CYCLE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS D'ENTRÉE A L'I.F.C.S. 2026 - 2027

Organisme de formation :

Raison sociale : Institut de Formation des Cadres de Santé (I.F.C.S.) du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix (G.C.S.P.A.)

Statut juridique : Fonction publique hospitalière

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 16399 13 auprès du préfet de la région PACA.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Numéro Siret : 130 015 522 00019

Adresse : C.H. Montperrin, 109 avenue du Petit Barthélémy, 13617 Aix en Provence cedex 01

Directeur de l'I.F.C.S. : Madame Sylvie LATOUCHE

Lieu de la formation : I.F.C.S. du G.C.S.P.A. – Centre Hospitalier Montperrin – Aix en Pce

Objectif de la Formation : Préparer les stagiaires au concours d'entrée en I.F.C.S. et au suivi de la formation Cadre de Santé

Conditions d'admission : Justifier du diplôme professionnel de la filière : infirmière, rééducation ou médico-technique

Sanction de la formation : Aucune

Niveau de formation visée à l'issue : niveau IV : BP – BAC Techn. – BT – BAC Général

Déroulement de la formation : 18 jours (126 heures)

EXERCICE 2026		EXERCICE 2027	
Dates des Sessions	Intensité hebdomadaire	Dates des Sessions	Intensité hebdomadaire
Du 28 septembre 2026 à décembre 2026	9 jours = 63 heures	Janvier 2027 à mars 2027	9 jours = 63 heures

Rythme : à temps partiel – en discontinu

Horaire : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00 (7 heures par jour)

Coût de la formation : 1 960 € /stagiaire, déjeuner non compris – Coût horaire = 15,55 €

Prise en charge institutionnelle & personnelle

(facturation au prorata des heures effectuées par exercice) :

- 980 € pour l'exercice 2026 (paiement en décembre 2026)
- 980 € pour l'exercice 2027 (paiement en fin de formation)

Cachet de l'organisme de Formation,



**Sylvie LATOUCHE,
Directeur de l'I.F.C.S.**

